

L'entretien écologique de vos jardins



Vos jardins, reflets de vos exigences et du bien-être des habitants

Notre entreprise est spécialisée dans l'entretien et l'aménagement alternatif et écologique des jardins, des parcs et des terrasses.
Nous mettons à disposition notre regard de paysagiste, notre technicité et toute la passion de notre équipe avec respect et professionnalisme.

Dans une copropriété,
les espaces extérieurs améliorent le cadre de vie des habitants et mettent en valeur les logements.
Ces espaces reflètent votre identité et doivent correspondre à l'image que vous souhaitez véhiculer.
Nous sommes à votre écoute, nous étudions vos besoins et vous orientons vers les prestations au plus proches de vos attentes, tout en respectant les cahiers des charges et les contraintes inhérentes à l'implantation des différents jardins.

Devenez acteur de votre environnement grâce à des solutions écologiques et économes.
Par des ateliers, réunions et signalétiques nous permettons aux résidents de s'approprier leur projet de jardin.

Email :
contact@les-jardiniers-a-velo.fr

Téléphone :
06 45 35 11 21



Site internet :
www.les-jardiniers-a-velo.fr

Rayon d'action :
Paris et proche banlieue



Les jardiniers à vélo
SCOP SAS à capital variable

Dossier de présentation

Entretiens de jardins et espaces-verts

Sommaire

1/ L'entreprise	page 1
Réseau d'entrepreneurs à vélo à Paris	page 1
Une entreprise de paysage différente	page 1
Moyens humains	page 2
Moyens matériel	page 3
Nos clients et partenaires	page 3
Nos services	page 4
Quelques unes de nos références	page 5
 2/ Démarche et pratique pour l'entretien de jardin	 page 7
Nos démarches	page 7
Précaunisations «eco-label»	page 8
En pratique	page 9
 3/ Le contrat et le carnet d'entretien type	 page11
Le contrat	page 11
Suiv d'entretien	page 11

1/ L'entreprise



Réseau d'entrepreneurs à vélo à Paris

Très engagés en matière de circulation douce, de développement de l'artisanat à vélo, nous avons participé à la création du collectif Les boîtes à vélo Paris et Île-de-France.

Ce collectif d'Entrepreneurs à vélo promeut les activités éco réalisées via le vélo sous toutes ses formes et réunit des professionnels engagés autour d'un projet commun. Il nous permet d'échanger sur nos pratiques mais aussi d'être considéré par la Ville de Paris comme un interlocuteur sérieux, un acteur du changement qui innove dans le domaine de la logistique urbaine.

Une entreprise de paysage différente



La naissance des jardiniers à vélo :

Nous sommes une équipe de quatre jardiniers aujourd'hui âgés d'une trentaine d'années, nous nous sommes rencontrés au fil des ans via le jardinage. Après avoir échangé sur nos pratiques au jardin, nous avons fini par nous rassembler pour mettre en commun nos savoirs, nos forces et nos envies. Nous avons ainsi lancé Les Jardiniers à vélo en 2014.

L'entreprise « Les jardiniers à vélo »

L'entreprise Les jardiniers à vélo est aujourd'hui, et depuis 2017, une SAS coopérative (SCOP) à capital variable qui rassemble des jardiniers et paysagistes qui travaillent en respectant une charte commune d'engagements en faveur de nouvelles pratiques éco-responsables au jardin.

UN MÉTIER EN ÉVOLUTION

Nous prenons le temps d'observer les saisons et les jardins pour expérimenter des techniques naturelles, économes et transmissibles pour vous donner plaisir à jardiner. Des logiques éco-systémiques et raisonnées nous permettent de concevoir, de créer et d'animer des jardins hors norme.

LE SYMBOLE DU VÉLO

Le vélo n'est pas une fin en soi mais plutôt un moyen, un outil de travail qui sous-tend des pratiques éco-responsables au jardin. Loin d'être perçu comme une contrainte, le vélo symbolise notre démarche écologique. Il permet de penser de manière locale et pragmatique.



Moyens humains



Nous sommes une équipe de professionnels du paysage consciencieux.

Nous avons des formations de jardiniers qualifiés et d'ingénieurs paysagistes.

Par ailleurs, nous avons des connaissances dans de nombreux domaines comme la permaculture, l'architecture, l'art, la menuiserie, l'usage des plantes...

Curieux, nous expérimentons sans cesse pour créer des jardins uniques..

CURRICULUM VITAE :



Gaby

Responsable recherche et développement

- jardinier et ingénieur paysagiste (BEP, BACpro, BTS, ENSNP)
- actif dans un réseau très diversifié à la fois associatif et professionnel autour du jardin. A travaillé en agence et entreprise de paysage
- aime les plantes sous toutes leurs formes



Sylvain

Bricoleur à tout faire

- jardinier paysagiste (CAP, Bac pro)
- travaille pour de nombreux paysagistes
- aime particulièrement travailler le bois



Hortense

Responsable écologie et commandes

- jardinière (formation en horticulture botanique et jardinage)
- a travaillé en entreprise de paysage
- aime jardiner avec les gens



David

Responsable agriculture urbaine

- Jardinier fleuriste (CAP, CCPpermaculture)
- a travaillé en entreprise de paysage
- aime les jardins productifs

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES :

Agences de paysage :

SAPaysage, Faullea-Gautier, atelier paysage et lumière, BBUK, Muf+art architecture, Jaqueline Osty, Tout se transforme, atelier concept paysage

Entreprises de paysage :

La ligne verte, Nordscape, Topager, Green Society, Arbutus

Moyens matériels

Vélos

3 vélos cargos biporteur électriques (capacité de porter de 200kg, ex : évacuation de 1m3 de déchets verts)

1 triporteur (capacité de porter de 1200kg, ex : évacuation de 5m3 de déchets verts)

2 vélos électriques

2 remorques

Location de véhicule périodiquement (dont véhicule électrique par notre partenaire Zone-ha!)

Principal matériel d'entretien :

3 Tondeuses manuelles

2 Tondeuses électrique à batteries professionnelles

1 Broyeur de végétaux électrique à fil BRILL B 2300 ESK 2300W 40tr/mn à rotor en acier

1 Débroussailleuse électrique à batterie

2 Taille haie sur batteries (dont un sur perche)

1 sécateur électrique sur batteries

2 souffleurs électriques sur batteries

1 jet haute pression

Equipement de protection individuel (gants, vêtements, casques, masques, lunettes)

Matériel de jardinage et d'entretien manuel

Principales fournitures :

Engrais biologique ou naturel, acheté ou fait maison (type sang séché, corne broyée...)

Traitements phytosanitaires certifié agriculture biologique (AB) dont décoctions de plantes

Semences (gazon et pelouse, prairies fleuries type «Phytosem», légumes variés de préférence non-hybride)

Bureautique :

logiciels (adobe suite, sketchup, autocad, microsoft suite, open office suite)

Nos clients et partenaires

Nos principaux clients :

- Des particuliers
- Des syndicats de copropriété et copropriétés,
- Des petites et moyennes entreprises

Nos partenaires récents :

Nous participons à différentes initiatives et collaborations avec :

- Truffaut - entreprise (prestation de service et d'animation. Magasin quai de Seine Paris)
- Pépins production - association (productions de plants en pépinière sur Paris)
- Vergers urbains - association (accompagnement, projets partenaires)
- Mathieu Eymin - paysagiste (aménagement de jardins qu'elles conçoivent)
- Pierre Maunoury - paysagiste (aménagement de jardins qu'elles conçoivent)
- Ivy - paysagistes (aménagement de jardins qu'elles conçoivent)
- Nous collaborons également avec des paysagistes, des architectes et autres bureaux d'études pour créer des ponts entre nos pratiques et nos métiers.



Nos services

LE JARDIN SELON NOUS

C'est avant tout un lieu de vie, animé par les saisons et dans lequel nous nous ressourçons. C'est aussi un lieu de productions diverses, de contemplation et d'interaction avec le monde vivant. Jardiner écologique, c'est prendre le temps d'observer son jardin, de mieux comprendre son fonctionnement pour en prendre soin. C'est avec ce regard sur les jardins que nous intervenons chez vous pour toutes les prestations suivantes :



entretien

- Taille et tonte raisonnées
- Compostage, paillage
- Traitements naturels



conception

- Plans, coupes et vues
- Palette végétale
- Plan de suivi



aménagement

- Menuiserie de qualité
- Jardin de plantes comestibles
- Plantation et semis divers



accompagnement

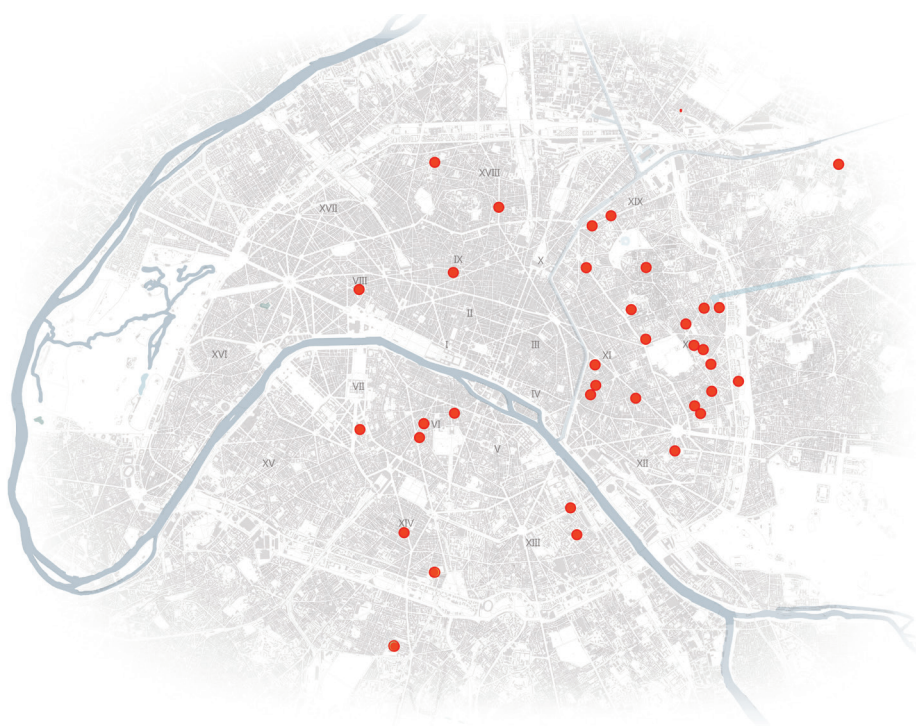
- Agriculture urbaine
- Ateliers collectifs
- Apprentissage du jardinage

REMISE D'IMPÔTS



Nous proposons un service à la personne qui permet une réduction de 50% du montant de la facture après remise d'impôt. Seul les particuliers peuvent en bénéficier. Seul les prestations d'entretien et certains petits aménagements de jardin et terrasse peuvent être réalisés pour en bénéficier.

NOS CONTRATS D'ENTRETIEN



Nous avons une trentaine de contrats d'entretien. Nous réalisons de 3 à 60 passages par an. Pour les copropriétés, les particuliers, les bailleurs, les entreprises, les associations... De 5 m² à 2,5 hectares !

Quelques unes de nos références

Depuis 2014 nous entretenons, accompagnons et gérons des jardins de manière écologique et au plus proche des attentes des habitant-es.

RÉSIDENCE BOULEVARD VOLTAIRE



Superficie : 1 500 m²

Cette résidence est entretenue selon les principes d'entretien raisonné, naturel et écologique. Tout l'entretien est réalisé avec du matériel manuel. Nous intervenons mensuellement pour la taille, la gestion du compost, la tonte et l'aménagement des espaces verts.

BALCON FILAN



Superficie : 6 m²

Nous entretenons également de petits jardins terrasses balcons parisiens. Ces espaces demandent un passage plus régulier et un entretien particulier.

BASTILLE DE L'OPÉRA



Superficie : 2 000 m²

Une copropriété très diversifiée où nous intervenons de manière raisonnée et où nous accompagnons les aménagements paysagers par des plantations et de l'apport de paillage notamment.

LE PRESOIR DE BELLEVILLE



Superficie espaces verts : 20 000 m²

« Le pressoir » est situé au coeur de Paris. Le mode de gestion alternatif sur un site de cette grande superficie permet des économies et apporte beaucoup aux habitants d'autant plus nombreux en terme d'appréciation paysagère et phonistique principalement.





2/ Démarches et pratiques pour l'entretien de jardin

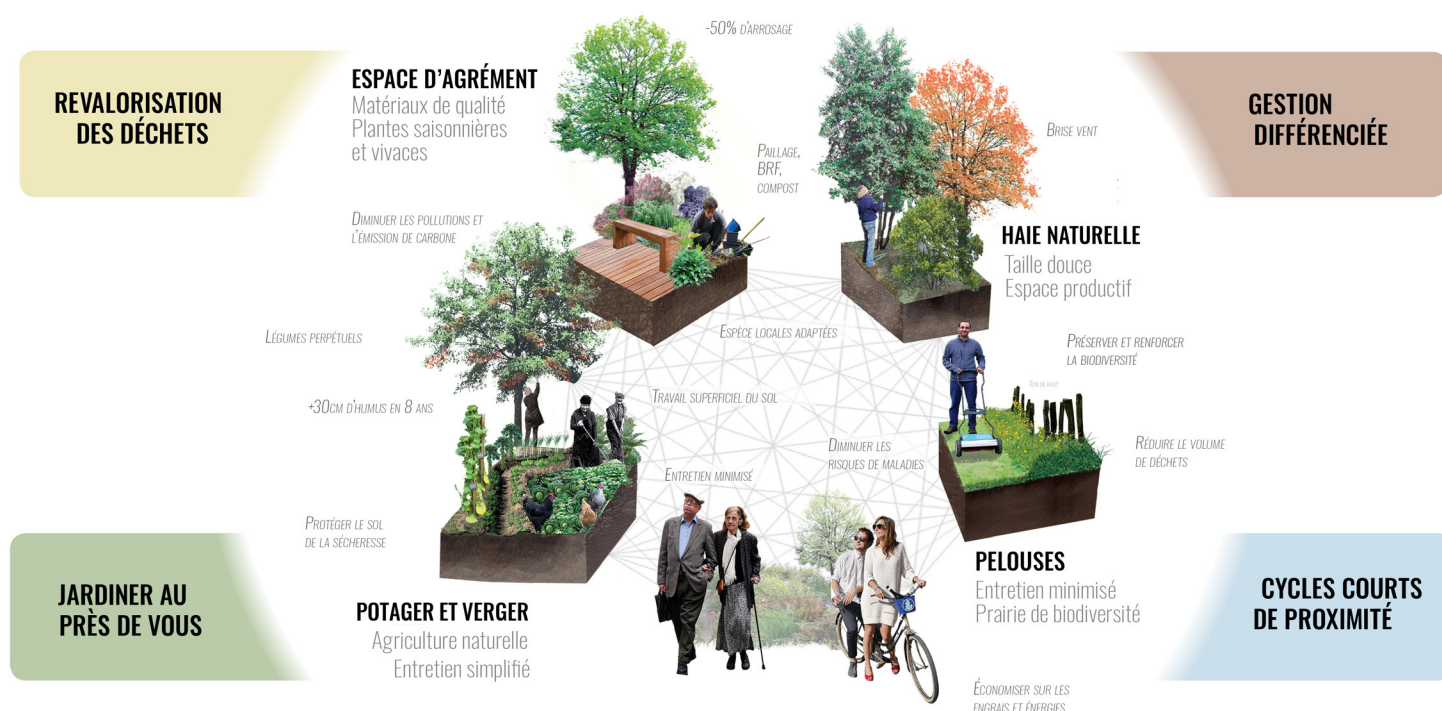
Nos démarches : VERS UNE ÉCO-PRATIQUE ET UN AUTRE REGARD SUR LE JARDINAGE

REVALORISATION DES DÉCHETS

Tant qu'un jardin est pensé en cycle fermé, à l'image de la nature, rien n'est à considérer comme « déchet » ; tout peut y être recyclé ou réutilisé. Vos « déchets verts », par exemple, deviennent vos meilleurs engrais ou des purins, ils servent de paillage ou de BRF (Bois Raméal Fragmenté) et vos branches peuvent servir pour faire du plessis ou d'hôtel à insecte. Avec un petit jardin vous avez déjà sous la main 1m³ d'or vert que nous pouvons réutiliser.

GESTION DIFFÉRENCIÉE

Anticipé dès l'origine des projets, ce mode de gestion tend à adapter localement les interventions selon les besoins et les usages vise l'économie de moyens pour créer des jardins aussi autonomes que possible.



JARDINER AU PRÈS DE VOUS

Nous ne sommes pas de simples prestataires de service, mais des jardiniers qui prenons le temps d'observer le lieu de vie à jardiner pour mieux le comprendre et vous aider à l'habiter. Nous vous proposons de vous en donner les clés et, si vous le souhaitez, de partager avec vous nos expériences.

CYCLES COURTS

Nous nous inscrivons dans une économie locale en utilisant au maximum des espèces végétales acclimatées à l'environnement et des matériaux produits en Île-de-France et notamment des producteurs de jeunes plants sur Paris (association Pépins production) ou en France. Cela nous permet également de limiter leurs coûts et leurs impacts écologiques.



Précaunisations «éco-label»

La démarche de l'éco-label EcoJardin a pour objectif de promouvoir la gestion écologique des espaces verts. Sa mise en place progressive permet de recréer un environnement sain et riche en biodiversité pour limiter les maladies et les parasites. Tout cela de manière économique et en rendant les lieux plus agréables à vivre.

D'autres préconisations et chartes sur l'entretien raisonné des espaces verts et sur la valorisation existent également. Ils recroisent beaucoup d'informations présentes avec le label Ecojardin, c'est pourquoi nous ne les présentons pas.

Nous suivons ces précaunisations et pouvons vous accompagner dans l'obtention de ce label.

PRÉCAUNISATIONS

- **Planter des haies vives** là où c'est nécessaire pour répondre aux problématiques d'érosion et participer aux continuités vertes et bleues
- Garder des haies vives, non taillées. En cas de taille absolument nécessaire, choisir la meilleur époque pour la plante et ses locataires
- Planter des essences et des arbres fruitiers issus de variétés locales diverses.
- **Tolérer la flore spontanée** et sensibiliser à son acceptation
- Elever la hauteur de **tonte des gazons d'ornement** (au moins 10 cm) et éviter les gazons monospécifiques
- **Associer les habitants** à la conception des nouveaux espaces verts publics
- **Zéro engrais, désherbants et pesticides chimiques** sur l'ensemble des espaces plantés
- • •

En pratique

L'accompagnement est au cœur de notre démarche de jardiniers et paysagistes. Nous nous engageons à vous accompagner dans vos projets d'entretien et d'aménagement des espaces verts sans sur-coût significatif.

L'objectif est de sensibiliser les usagers aux problématiques environnementales et à la gestion écologique des jardins, pour une compréhension et une validation collective du projet.

Nous sommes à l'écoute des résidents et de leurs attentes, pour les faire remonter au syndic et étudier leurs demandes.

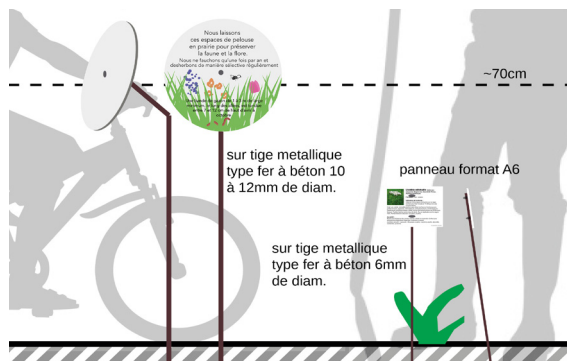
ÉCHANGES ET COMPRÉHENSION DU PROJET



étude phytosanitaire



réunion de présentation



mise en place de panneaux



événements festifs d'échange



balade découverte du site



accompagnement sur terrain



ENTRETIEN RAISONNÉ DES JARDINS



Exemple de plantation de massif de vivaces



Taille saisonnière



Broyage sur place



réutilisation des tailles - paillage



Exemple de tonte sélective et prairie fleurie



Tonte par zones



Exemple de plessis avec bois de taille pour habiller une bouche d'aération



Exemple d'aire de stockage de déchets verts



3/ Le contrat et le carnet d'entretien type

Le contrat

En plus du devis gratuit sur mesure nous pouvons, si vous n'en avez pas, réaliser et modifier ensemble un contrat d'entretien. Il comprend :

- le contexte et objet du contrat
- le nom de l'entreprise et du client qui sousignent au contrat
- La nature des prestations
- Les prestations sur demande
- Les obligations liées au respect de l'environnement
- La durée du contrat et mode de résiliation
- Les principes de révision des prix annuels
- La rémunération (montant, périodicité et type de règlement)
- Les moyens de résiliation et les droits applicables en cas de litige
- Le bon pour accord
- La liste des pièces annexes (dossiers de présentation et de proposition, CCTP, DPGF, BPU...)

Suivi d'entretien

– RÉUNION DE TRAVAIL

Une (ou plusieurs) réunion(s) de travail peut-être organisée chaque année entre l'entreprise et le syndic :

A titre indicatifs, cette réunion pourra porter sur :

- Point sur le schéma directeur en début de contrat ou lors de sa reconduite
- Point sur les plantations et fleurissements au printemps
- Point sur les travaux effectués et à effectuer

Les dates de la réunion sont fixées à l'initiative du client.



– LA FICHE DE PASSAGE

- L'entreprise assure la tenue de bons de passage remis à chaque passage au client.

Il comprend :

- o Le nom du responsable d'équipe présent
- o Pour les engrais et traitements naturels : l'emplacement des épandages, la surface fertilisée ou traitée, le produit employé, les maladies et insectes constatés,
- o Les emplacements des interventions sont postés sur un plan

- Le bon de passage est signé par le responsable des travaux et par le représentant du syndicat des copropriétaires lorsque la prestation est entièrement achevée. Il fait l'office de bon de passage, un exemplaire est remis au syndicat et à l'entreprise à chaque intervention.

Fiche d'entretien	PASSAGE NUMÉRO : DATE :
- Nombre de personnes intervenants / horaires :	
- Les produits utilisés :	
- Les remarques ou observations diverses de l'entreprise, les zones d'intervention et les tâches effectuées :	- Les remarques ou observations diverses du client :
- Signature et nom du responsable de chantier de l'entreprise :	- Signature et nom du responsable du client :
Plan du site + schéma ou plan de repérage des espaces sur lesquels intervenir si besoin	

– PLANNING D'INTERVENTION

Le planning d'intervention permet de vérifier que les passages d'entretien prévus par l'entreprise ont lieu au moment opportun et selon le nombre de passages prévus correspondant au cahier des charges.

Par exemple la tonte en mulching est prévu 2 fois dans l'année durant l'été : Ces trois opérations sont indiqués dans le tableau en juin et juillet.

Toutefois certaines tâches peuvent être étalées dans l'année car leur période propice peut avoir lieu à différentes saisons. Si une tâche n'est prévue qu'une fois dans l'année au contrat, mais qu'elle est marquée deux fois au planning c'est qu'elle sera réalisée une fois au moment le plus opportun.

Certaines tâches peuvent également demander davantage de temps, une opération peut ainsi être réalisée en plusieurs fois.

L'entreprise suit par défaut le planning qu'elle a proposé à chaque début d'année et qui a été accepté par le client. L'échelle du planning est la semaine. Si le client en fait la demande, une intervention peut cependant être décalée dans la mesure des disponibilités de l'entreprise.

L'entreprise communique ses dates d'intervention au minimum 48 heures à l'avance par courriel sur une adresse mail communiquée par le client.

Nous précaunisons de limiter les interventions hivernales pour laisser au repos le jardin, hors taille des arbustes, mais des interventions exceptionnelles peuvent avoir lieu.

Calendrier d'intervention													
Tâches	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	octobre	Nov.	Déc.	
1 PELOUSES ET PRAIRIES	Tonte et débroussaillage avec mulching												
	Tonte et débroussaillage												
	Traitement anti-mousse ou scarification												
	Apport d'engrais												
	Entretien des prairies fleuries si besoin												
2 ARBUSTES HAIES MASSIFS	Béquillage griffage binage haies et arbustes												
	Désherbage												
	Taille haie de bordure												
	Taille des arbustes												
	Évacuation ou broyage de déchets verts												
	Paillage												
	Pulvérisations préventives et/ou curatives												
3 LES ARBRES	Apport d'engrais												
	Entretien des arbres												
	Cuvette												
	Apport d'engrais												
	Désherbage												
	Béquillage												
4 DIVERS	Entretien tuteurs et colliers												
	Plantation plantes saisonnières (DPGF)												
	Entretien plantes grimpantes												
	Désherbage des voiries												
	Ramassage feuilles mortes												

Période d'intervention prévues.

Certaines prestations devant être effectuées un nombre de fois inférieur au contrat ne seront pas effectuées à chaque passage indiqué. Certaines prestations pourront s'étaler sur plus d'une semaine avec un maximum de 20 passages par an. Les semaines indiquées peuvent varier en fonction de nos disponibilités, selon le climat et la période propice pour réaliser les tâches. Nous prévenons de nos interventions avant chaque intervention.

